

Solution conventionnelle

La Trousse du propriétaire est une solution de financement souple et intelligente qui répond à tous les besoins d'emprunt de vos clients, à toutes les étapes de leur vie. La Trousse du propriétaire combine deux types de produits (prêt hypothécaire et marge de crédit renouvelable sur valeur domiciliaire) en une seule solution simple d'utilisation.¹

POURQUOI UNE MARGE DE CRÉDIT?

Pour plus de commodité, la marge de crédit sur valeur domiciliaire de B2B Banque vous offre ce qui suit :

- des paiements préautorisés d'intérêts seulement ou d'un montant fixe
- la possibilité de consulter le solde de votre compte, d'effectuer des virements de fonds interbancaires (VFI) et de régler vos factures par l'entremise des Services bancaires en ligne de B2B Banque à comptesbancairesenligne.b2bbanque.com.

Propriétés admissibles

- 1 à 4 unités
- Propriétaire-occupant (résidence principale)

Fréquences de paiement

- **Prêt hypothécaire** : mensuelle, bihebdomadaire, bihebdomadaire accéléré, hebdomadaire, hebdomadaire accéléré
- **Marge de crédit** : versement mensuel; intérêts seulement

Privilèges de remboursement anticipé

Applicables aux prêts hypothécaires seulement :

- Ajoutez jusqu'à 15 % aux versements actuels une seule fois par année civile²
- Remboursez par anticipation jusqu'à 15 % du prêt initial une seule fois par année civile

Durée d'amortissement maximale

- **Prêt hypothécaire** : jusqu'à 30 ans
- **Marge de crédit hypothécaire** : Marge de crédit renouvelable

Montants de prêt

- De 50 000 \$ à 750 000 \$

Soutien régional. Présence nationale. B2B Banque, c'est une équipe de développement des affaires nationale chevronnée, des souscripteurs hypothécaires expérimentés, une rémunération compétitive et une remarquable gamme de solutions hypothécaires. Pour nous, c'est ça être **la banque au service des courtiers**.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez nous appeler au **1 866 884-9407** ou visiter le site b2bbanque.com/prets-hypothecaires/nos-prets-hypothecaires.

SOLUTIONS COMPLÉMENTAIRES

- Achat
- Refinancement

Exclusions

- Propriétés locatives
- Résidences secondaires ou de vacances
- Achat avec rénovations

CRITÈRES DE CRÉDIT

- **Ratio PV max.** : 80 % (maximum 65 % pour la marge de crédit)
- >660 ABD/ATD : 35 %/42 %
≥680 ABD/ATD : 39 %/44 %
- **Marge de crédit** : L'emprunteur doit être admissible en utilisant le taux le plus élevé entre le taux de référence de la marge de crédit hypothécaire + 2 % OU le taux prescrit applicable d'admissibilité au financement hypothécaire; le calcul du paiement doit être effectué en utilisant une période d'amortissement de 25 ans

AVANTAGES ET OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Possibilité d'inscrire la totalité de la valeur estimative de la propriété, et non pas seulement pour la limite de crédit initialement accordée.
- Jusqu'à trois prêts, avec des termes différents
- Jusqu'à trois marges de crédit.
- Les fonds peuvent être avancés à nouveau sans frais.

¹Inscrite en tant qu'hypothèque subsidiaire. ²Ce privilège de remboursement anticipé est accessible après le premier anniversaire du prêt hypothécaire; il n'est pas cumulatif. ³Les ratios ABD/ATD sont calculés sur la base de la partie fixe de la marge de crédit demandée et d'une utilisation à 100% de la partie renouvelable. Le calcul du versement utilisé pour déterminer l'admissibilité est basé sur le taux d'un prêt hypothécaire ordinaire d'un terme de 5 ans et d'une durée d'amortissement de 25 ans. Ce produit ne peut être utilisé pour la construction ou à titre de crédit-relais. Tous les prêts hypothécaires sont offerts, administrés et déboursés par B2B Banque et sont inscrits en son nom. ⁴B2B BANQUE et LA BANQUE AU SERVICE DES COURTIERES sont des marques déposées de B2B Banque. La ⁵TROUSSE DU PROPRIÉTAIRE est une marque déposée de la Banque Laurentienne du Canada.